

Quel sera le tissu urbain de demain ?

À Saint-Nazaire-les-Eymes, le Plan local d'urbanisme (PLU) intéresse ! Plus de soixante personnes, mercredi soir dans la salle Cartier-Millon, ont animé l'ultime réunion publique avant l'arrêt du projet prévu en mars prochain.

Depuis 2015 que la procédure de révision du PLU est lancée, les habitants, semble-t-il, ont déjà bien appréhendé les grands enjeux de ce document (paysage, habitat, développement économique). Maintenant, les voilà informés sur les zones de développement futur, dédiées à l'activité économique (Chalendrier et Pré-Figaroud) et à l'habitat.

220, tel est le nombre de nouveaux logements tel que le définit le Scot (Schéma de cohérence territoriale) sur la

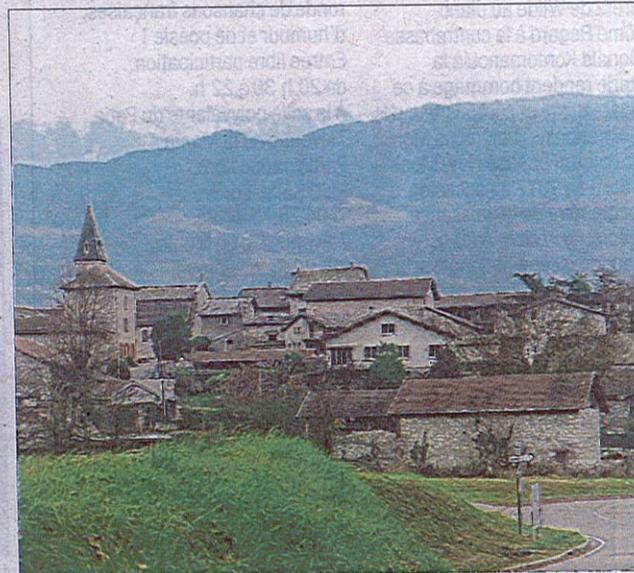
base d'une croissance de la population de 1 % par an, soit environ 3 400 habitants à l'horizon 2028. Cette urbanisation future sera concentrée sur les secteurs des Rivoulets (80 logements possibles) et des Eymes (50). D'autres zones, plus petites, et elles aussi à proximité de la RD 1090, sont repérées pour compléter l'enveloppe.

30 % de logements sociaux

Des riverains se sont interrogés sur la densification à venir, aux Rivoulets notamment : problèmes de circulation à venir, un quartier "bétonné"... Y a-t-il lieu d'être inquiet ? Comme l'a dit la maire Michèle Flaman, « le projet reste à faire. Nous en sommes au sta-

de des orientations. Quand nous lancerons les projets, les élus auront une réflexion, avec les promoteurs, autour des formes urbaines. » Cela n'empêche pas l'équipe municipale d'avoir quelques principes (de l'habitat diversifié, du stationnement public complémentaire, des hauteurs de construction relatives, de meilleurs cheminements aux Eymes...) et de se fixer un objectif de 30 % de logements sociaux. À moins de 3 500 habitants, la commune n'est pas assujettie à la règle des 25 %, mais ce PLU lui permet d'anticiper : anticiper sur une règle qui pourrait changer et anticiper sur les besoins de logement de la population, les jeunes et les retraités.

Céline FERRERO



La commune va arrêter son Plan local d'urbanisme (PLU) en mars prochain. La révision devrait être adoptée en septembre après la phase de l'enquête publique où les habitants pourront de nouveau s'exprimer sur le sujet.